



Secteur Maintenance et Exécution technique
Service Propreté
Christopher Pascoal
cpascoal@evere.brussels
tel. 02 563 51 93

Page
1/2

Note à l'attention de :

- **Ali Ince**
- **Ridouane Chahid**
- **Dirk Borremans**

date 22-06-2023
référence N23CP0621
concerne **Interpellation M. Tahli- groupe Ecolo – absence de mise à jour de l'onglet propreté du site internet de la commune.**
annexe 0

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin de la Propreté Publique,
Monsieur le Secrétaire Communale,

J'ai bien reçu l'interpellation de M. Tahli en date du lundi 21-06. Je vous propose d'énoncer les questions posées et d'ensuite y répondre.

Question 1 - Depuis quand avez-vous connaissance des changements définitifs pour la commune d'Evere ? Par quel moyen avez-vous été informé ?

La réforme des collectes sur le territoire communale, après une concertation qui a débuté en octobre 2022, nous a été présentée en visioconférence et dans son intégralité le 21 décembre 2022 par les équipes opérationnelles de l'ABP.

- **Question 2** - Quelles actions de sensibilisation avez-vous menés en plus de ceux de l'ABP concernant le changement de collectes ?

Nous tenons à rappeler que c'est Bruxelles-Proprete qui est à l'initiative de la réforme des collectes.

Cependant, l'Administration communale d'Evere a néanmoins tenu à accompagner ses habitants lors de cette transition.

Nous avons publié le 27 avril une actualité sur le site internet de la commune pour prévenir du changement et expliquer les différentes zones de collecte.

Nous avons également informé les citoyens via les réseaux sociaux avec un post sur Facebook le 2 mai en expliquant toutes les zones et les jours correspondant, ainsi qu'un rappel le 14 mai.

Actuellement, nous procédons ponctuellement et sur l'ensemble du territoire communale au recensement de tous les sacs-poubelles sortis hors horaire ainsi que ceux qui n'auraient pas été collectés par Bruxelles-Propreté. Ce recensement leur est ensuite envoyé enfin qu'ils puissent effectuer un rattrapage.

Nous traitons aussi les plaintes des habitants relatives à la réforme des collectes en les redirigeant vers Bruxelles-Proprete ou en faisant nous-même remonter l'information.



Enfin, grâce à ces données, nous procédons à des analyses nous permettant d'identifier les zones rouges (zones où le nouvel horaire des collectes n'est pas respecté). Ces analyses sont envoyées à Bruxelles-Proprete afin que ceux-ci puissent effectuer des campagnes de sensibilisation dans des quartiers ciblés.

- **Question 3** - Pourquoi le site de la commune n'est toujours pas à jour ? Avez-vous déjà demandé une modification du site internet pour mettre à jour les collectes ? Si oui, à quelle date et par quel moyen ? Avec quel suivi ? Quand le site sera mis à jour ?

Comme expliqué plus haut, la réforme des collectes a été diffusée sur les divers canaux de l'Administration communale (réseaux sociaux, valves, site internet, etc..), des brochures ont aussi été mises à disposition au Front office ainsi qu'au service population pour informer les riverains.

Concernant le site internet de la commune, nous avons posté un « flash info » relative à la réforme des collectes avant sa mise en application. Néanmoins, il est vrai que nous n'avions pas modifier les jours de collectes dans nos généralités, nous avons donc mis à jour notre site internet en date du 21-06.

Christopher Pascoal
Responsable opérationnel service Propreté

